



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire l'Académie Sainte-Marie, tenue le lundi 8 décembre 2025, à 18 h 45.

DATE : Le lundi 8 décembre 2025

HEURE : 18 h 45 à 20 h 45

LIEU : Microsoft Teams

Membres présents :

Arcand, Marie-Josée
Barrette, Roxanne
Bellavance, Josée
Bergeron, Luce
Breton, François
Caux, Élisabeth

Couillard, Janie
Desgagné, Sonia
Létourneau, Karina
Ouellet, Marie-Noëlle
Paré, Catherine
Wesley, Michelle-Anne

Membres absents :

Cloutier, Sandra
Cossette, David
Lavoie, Valérie

Invités :

Lessard, Élisabeth

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Josée Bellavance, directrice de l'Académie Sainte-Marie, procède à l'ouverture de la séance et vérifie que le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2025

#CE 25-26-011

Il est proposé par Madame Marie-Noëlle Ouellet d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2025

#CE 25-26-012

Il est proposé par Madame Bellavance que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2025 soit adopté, tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité



4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2025

Madame Bellavance informe les membres qu'il y aura un groupe supplémentaire en EESL à la suite des inscriptions.

5. Questions et inscription de points « varia »

Aucun point varia.

6. Approbation des sorties et activités éducatives

#CE 25-26-013

La liste des sorties et activités éducatives a été préalablement transmise aux membres du CE.

Il est proposé par Madame Marie-Josée Arcand que la liste des sorties éducatives soit approuvée, telle que présentée.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle

#CE 25-26-014

Il est proposé par Madame Ouellet que les contenus en orientation scolaire et professionnelle présentés par Madame Élisabeth Lessard soient approuvés, tels que présentés.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Approbation du gel d'horaire en février et de la session d'examen en juin

#CE 25-26-015

Il est proposé par Madame Marie-Josée Arcand que le gel d'horaire en février et la session d'examen de juin présentés par Madame Bellavance soient approuvés, tels que présentés.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Adoption des règles de régie interne

#CE25-26-016

Le document sur les règles de régie interne avait été envoyé aux membres au préalable. Madame Wesley demande au CE s'ils ont pris le temps de le lire. Elle précise que les règles de régie interne concernent le fonctionnement du conseil d'établissement.

Il est proposé par Madame Janie Couillard que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Adoption du budget CE (500\$)

#CE 25-26-017

Madame Wesley réexplique aux membres qu'il s'agit d'un budget de fonctionnement. Celui-ci sert à couvrir les dépenses engagées par les membres dans le cadre de leur participation au conseil d'établissement, notamment les frais de déplacement et de gardiennage. Les fonds peuvent également être utilisés pour financer des formations destinées aux membres, l'achat de matériel ou encore l'organisation d'une conférence.

Il est proposé par Madame Élisabeth Caux que le budget du CE (500 \$) soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité



11. Retour sur les formations disponibles (capsules 2-5,7)

Madame Wesley partage aux membres du CÉ le « cahier du membre », qui contient de nombreuses informations pertinentes. Elle souligne qu'il s'agit en quelque sorte du guide général pour le conseil d'établissement.

12. Lancement de consultation RH

Le document n'étant pas disponible, le point est remis au prochain CÉ.

13. Proposition de deux membres de la communauté

#CE 25-26-018

Madame Wesley explique qu'il revient aux membres de trouver des participants issus de la communauté. Il s'agit de membres non-votants, mais qui peuvent s'exprimer et apporter d'autres perspectives.

Madame Luce Bergeron mentionne que les gestionnaires de la bannière McDonald's pourraient être de bons membres potentiels, et Madame Wesley souligne qu'elle a déjà tenté de les joindre.

Madame Bellavance fera un suivi auprès de la Maison des jeunes ainsi qu'avec le travailleur de rue. Les idées sont les bienvenues.

Madame Wesley propose qu'un suivi soit effectué au prochain conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité

14. Informations de la direction

14.1 PMO

Madame Michelle-Anne Wesley présente le PMO aux membres. Elle explique qu'il s'agit d'un projet éducatif. L'école a des objectifs à atteindre et le PMO sert à mettre en place les moyens nécessaires pour y parvenir. Aujourd'hui, il s'agit d'une mise à jour. Madame Bellavance explique où ils en sont rendus. Elle mentionne qu'une importante réflexion doit être menée concernant les plans d'intervention. Cela demande beaucoup de temps et on constate une augmentation des besoins des élèves. C'est donc l'un des objectifs prioritaires de l'école tout comme la gestion des absences. Elle survole le document avec les membres et les invite à poser leurs questions.

14.2 Fête de Noël

Madame Bellavance rappelle aux membres que les élèves auront une journée spéciale de Noël le 18 décembre prochain.

15. Informations du représentant au comité de parents

Madame Wesley mentionne qu'au dernier comité de parents, il a été question de la protection des données personnelles lors de l'utilisation des applications fournies par la CSS. La CSS constate également que certains élèves réussissent à installer des VPN pour utiliser Messenger ou d'autres applications qui ne sont pas autorisées par l'école.



16. Varia

Madame Marie-Josée Arcand se questionne au sujet de la règle concernant l'utilisation du cellulaire. Madame Wesley et Madame Bellavance expliquent la procédure. Lorsqu'un cellulaire est confisqué une première fois, l'élève peut venir le récupérer à la fin de la journée. Lors de la deuxième et de la troisième confiscation, le parent doit se déplacer pour reprendre le matériel. À la quatrième fois, une étude de cas est réalisée avec la direction.

Madame Wesley souligne que, dans certaines écoles, si le cellulaire n'est pas réclamé après trois jours, il est remis à l'élève accompagné d'un message aux parents.

17. Questions diverses

Madame Marie-Noëlle Ouellet demande à quelle heure les portes de l'école ouvrent. La réponse est 8 h 30.

18. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Noëlle Ouellet de lever la séance à 20h16.

Proposition adoptée à l'unanimité

Laona Lavoie, rédactrice du procès-verbal

Josée Bellavance
Directrice

Michelle-Anne Wesley
Présidente du conseil d'établissement